

# LE CENTRE DE SAUVEGARDE DE LA FAUNE SAUVAGE DU MARAIS AUX OISEAUX

## Bilan 1982-1993

par C. LEMARCHAND \* et C. BAVOUX \*

---

Le Marais aux Oiseaux est une association à but non lucratif agréée au titre de la protection de la nature. Cette association gère un parc animalier à vocation pédagogique et un centre de sauvegarde de la faune sauvage, non visitable, implantés sur des terrains acquis par le département de la Charente-Maritime au lieu-dit « Les Grissotières », commune de Dolus-d'Oleron. Elle s'investit également dans des activités de recherche, de protection et d'information sur la faune locale.

Créé en 1982 à l'initiative de A. Formon, le centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux est membre de l'Union Nationale des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage (U.N.C.S.) qui regroupe à l'heure actuelle 40 centres reconnus par le Ministère de l'Environnement.

L'U.N.C.S. a pour vocation principale de récupérer les animaux sauvages mal en point en vue de les relâcher dans leur milieu naturel. Ces derniers sont soignés bénévolement, en étroite collaboration avec les vétérinaires. Les aspects juridiques, techniques et éthiques auxquels sont confrontés les centres ainsi que l'analyse des différentes causes d'accueil, les types de soins et les méthodes de rééducation ont été l'objet de publications spécifiques (Anonyme, 1989 ; Fritsch, 1991 ; Mourgues, 1985, 1988 et 1992 ; Muller, 1987 ; Straub, 1994).

\* Le Marais aux Oiseaux, B.P. 24, les Grissotières - 17550 Dolus-d'Oleron.  
*Ann. Soc. Sci. nat. Charente-Maritime*, 1995, 8 (4) : 439-444

L'U.N.C.S. collabore également à des études scientifiques ainsi qu'à des programmes de réintroduction ou de renforcement de populations par la reproduction en captivité d'espèces menacées.

Cette note dresse le bilan succinct de 12 années d'existence du centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux qui, depuis, sa création s'est progressivement doté, grâce au Conseil Général, d'installations permettant de recevoir des oiseaux blessés, malades ou mazoutés (infirmerie, animalerie, bâtiment de stockage de denrées alimentaires, boxes d'isolement, volières de réadaptation et de rééducation au vol).

#### ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ACCUEILS ET ESPÈCES CONCERNÉES

Depuis 1982, 1352 oiseaux ont été pris en charge (les oiseaux exotiques, semi-domestiques ou échappés de captivité n'ont pas été considérés ici). La majeure partie d'entre eux ont été trouvés dans un rayon de 60 km, le plus souvent sur l'île d'Oleron et le proche continent.

Le nombre annuel d'accueils est resté peu élevé jusqu'en 1987 puis a augmenté sensiblement par la suite pour atteindre 272 en 1993 (Tab. I).

*Tableau I - Répartition annuelle des accueils.*

1982 : 3	1985 : 53	1988 : 142	1991 : 101
1983 : 60	1986 : 69	1989 : 126	1992 : 197
1984 : 49	1987 : 64	1990 : 196	1993 : 272

Le tableau II indique que près de la moitié des accueils (47,7 %) ont lieu de juin à septembre. Il s'agit principalement de non-volants ou de juvéniles en état de dénutrition dont la découverte est certainement liée à l'importante fréquentation touristique que connaît la période estivale. Un second pic, plus restreint, apparaît en décembre en raison notamment des échouages d'oiseaux marins affaiblis ou mazoutés.

*Tableau II - Répartition mensuelle des accueils.*

Janvier : 6,7 %	Avril : 4,4 %	Juillet : 11,7 %	Octobre : 7,4 %
Février : 5,8 %	Mai : 5,3 %	Août : 11,8 %	Novembre : 7,0 %
Mars : 4,1 %	Juin : 14,3 %	Septembre : 9,9 %	Décembre : 11,6 %

Le fichier du centre fait état de 124 espèces reçues. La plupart des oiseaux recueillis sont des rapaces (40,9 %) et des oiseaux marins (31,7 %). Les 10 espèces les plus représentées figurent dans le tableau III : elles totalisent à elles seules 64 % des entrées. Il peut donc sembler que ces espèces sont localement les plus fréquentes, ce qui est faux. En fait, bien des facteurs interviennent dans la découverte puis dans la motivation à aider un oiseau en difficulté,

constituant autant de biais. Parmi ces facteurs : l'abondance de l'espèce là où la présence humaine est la plus importante (milieux urbains, routes, plages), son statut (espèce protégée, dite « nuisible », gibier), sa taille, sa couleur...

Tableau III - Répartition des 10 espèces les plus fréquentes.

Chouette effraie <i>Tyto alba</i>	: 155
Fou de Bassan <i>Sula bassana</i>	: 107
Faucon crécerelle <i>Falco tinnunculus</i>	: 101
Buse variable <i>Buteo buteo</i>	: 84
Goéland argenté <i>Larus argentatus</i>	: 78
Guillemot de Troil <i>Uria aalge</i>	: 78
Mouette rieuse <i>Larus ridibundus</i>	: 74
Héron cendré <i>Ardea cinerea</i>	: 72
Aigrette garzette <i>Egretta garzetta</i>	: 69
Hibou moyen-duc <i>Asio otus</i>	: 47

#### CAUSES D'ACCUEIL

Les circonstances de la découverte – déterminées à l'aide d'un questionnaire –, l'examen attentif de l'oiseau ainsi qu'une radiographie lorsque la présence d'un corps étranger est soupçonnée (plombs, hameçon...) sont les principaux éléments qui ont servi à déterminer les causes d'accueil. Il convient de préciser que si certaines d'entre elles n'appellent aucune remarque car facilement identifiables (par exemple jeunes non-volants ou oiseaux mazoutés), il n'en est pas de même pour d'autres tel que l'épuisement, une maladie infectieuse ou parasitaire pouvant passer inaperçue. D'autre part, les causes identifiées ne doivent pas être considérées comme seules représentatives des facteurs de régulation régissant les populations sauvages en raison de nombreux biais inhérents, entre autres, aux différences de résistance intra et inter-spécifiques des oiseaux en détresse dont seule une infime partie est trouvée.

Les causes d'accueil ont été regroupées en 8 grandes catégories présentées par ordre décroissant d'importance dans le tableau IV.

Les collisions – fractures sans trace de plombs – sont les plus nombreuses (38,8 %), la plupart concernant des rapaces (50,6 %) et des oiseaux marins (24,4 %). La circulation routière a pu être incriminée dans 24,2 % des cas : comme dans les autres centres, les espèces les plus fréquemment apportées sont alors des chouettes et des hiboux (89,4 %). Peu de collisions avec des câbles aériens ont été confirmées (0,8 %).

Les jeunes non-volants constituent une part non négligeable des entrées (17,8 %). Ce sont en majeure partie des rapaces (53,1 %), notamment des nocturnes (35,7 %), et des ardéidés (33,6 %).

Le syndrome dit « d'épuisement » – défini comme étant un état de faiblesse intense dû à une apparente dénutrition – représente 16 % des accueils. Cette catégorie compte une forte proportion d'oiseaux marins (67,3 %), notamment des espèces pélagiques (58,1 %) tels que le Fou de Bassan *Sula bassana* et le Guillemot de Troïl *Uria aalge*.

Les oiseaux victimes d'un coup de fusil (10,6 %) appartiennent pour beaucoup à des espèces protégées par la loi (61,5 %). Parmi les 156 rapaces diurnes confiés au centre durant la saison de chasse, 37,8 % ont été tirés. Ce pourcentage atteint 43,1 % pour la Buse variable *Buteo buteo* (N = 51) et 42,3 % pour le Faucon crécerelle *Falco tinnunculus* (N = 52) qui sont en tête d'une liste qui compte des espèces aussi diverses que la Bernache cravant *Branta bernicla*, la Mouette tridactyle *Rissa tridactyla* ou encore le Tadorne de Belon *Tadorna tadorna*. Il est à noter qu'il ne s'agit pas seulement d'un phénomène local (Mourgues, *op. cit.* ; Straub, *op. cit.*).

Peu d'oiseaux mazoutés ont été apportés (5,7 %) comparative-ment aux centres situés sur le littoral de la Manche comme la station de l'Île Grande où la pollution par les hydrocarbures est la première cause d'accueil (Bentz et Siorat, 1992). Le Guillemot de Troïl (51,9 %) a été ici l'espèce la plus souvent notée.

Les oiseaux malades (5 %) sont probablement sous-estimés, faute de prélèvements *ante-mortem* et d'autopsies systématiques des individus souffrant semble-t-il de dénutrition.

Les causes « autres » (4,5 %) englobent des cas extrêmement divers tels que filet de pêche, hameçon, empoisonnement, prédateur sauvage ou domestique... Quelques situations peu ordinaires ont été relevées : ainsi une Mouette rieuse *Larus ridibundus* dont la patte était prise dans une huître ou encore une Chouette effraie *Tyto alba* emmêlée dans du ruban tue-mouches.

Les causes « indéterminées » (1,6 %) regroupent les cas d'oiseaux à propos desquels aucun diagnostic n'a pu être établi.

Tableau IV - Répartition des causes d'accueil.

Collision	: 524
Jeunes non-volants	: 241
Épuisement	: 217
Tir	: 143
Mazoutés	: 77
Malades	: 68
Autres	: 61
Indéterminés	: 21

## RÉSULTATS OBTENUS

Toutes années et toutes espèces confondues, 37,3 % des oiseaux accueillis au centre ont été relâchés après avoir été bagués (Tab. V). Comme l'a mis en évidence Straub (*op. cit.*), ce pourcentage masque en fait une très grande variabilité interspécifique liée en premier lieu aux causes d'accueil. C'est ainsi que dans le cas présent les jeunes rapaces non volants ont eu un fort taux de réussite (91,4 %, N = 128), contrairement aux alcidés souffrant d'étiologie (amaigrissement extrême) venus s'échouer sur la côte (N = 36), qui eux sont tous morts. Quelques oiseaux bagués ont été contrôlés après leur lâcher, à plusieurs mis d'intervalle (N = 8), témoignant de la réussite de leur réadaptation. L'un d'entre eux, un Busard des roseaux *Circus aeruginosus* a été revu nicheur, un an après une collision avec un véhicule, tandis qu'un autre oiseau de cette même espèce a été observé plus de 4 ans après avoir été soigné d'une fracture alaire.

Parmi les oiseaux n'ayant pas survécu (51,2 %), 35 % sont morts dans les 24 heures, tandis que 13,4 % ont été euthanasiés en raison de leur état.

Les oiseaux restés infirmes malgré les soins prodigués (11,5 %) ont été quant à eux confiés au parc animalier du Marais aux Oiseaux.

Tableau V - Devenir des oiseaux accueillis.

Relâchés	: 504
Morts (- 24 heures)	: 242
Morts (+ 24 heures)	: 357
Euthanasiés	: 93
Infirmes	: 156

## CONCLUSION

Les données collectées à propos des accueils, outre leur intérêt intrinsèque (présence d'une espèce inhabituelle...) permettent ici d'entrevoir certains effets des activités humaines. Ces effets sont encore trop souvent dus au manque de respect de la réglementation (espèces protégées tirées, dégazages clandestins...) ou à une information insuffisante (au sujet par exemple de la conduite à tenir face à des jeunes rapaces non volants trouvés à terre).

S'il est vrai que les oiseaux relâchés n'ont sans doute pas un grand impact sur les effectifs des espèces concernées, le fait que l'activité du centre de sauvegarde du Marais aux Oiseaux ait plus que décuplé depuis sa création montre combien ce type d'action correspond à la demande d'une population de plus en plus

sensibilisée à son environnement, en offrant une possibilité autre que l'abandon ou l'euthanasie systématique des oiseaux en détresse.

#### REMERCIEMENTS

*Depuis la création du centre, le D<sup>r</sup> Lagadec n'a pas ménagé sa peine pour venir en aide aux oiseaux blessés. Qu'il en soit vivement remercié ainsi que le D<sup>r</sup> Auclert et les nombreuses personnes qui à un titre ou à un autre nous ont apporté leur concours.*

*Le transport des oiseaux a pu être résolu dans bien des cas grâce à la Ligue pour la Protection des Oiseaux et au Service départemental de Garderie de l'Office National de la Chasse.*

#### BIBLIOGRAPHIE

- ANONYME, 1989. – *Soigner et réhabiliter les oiseaux blessés*. Centre de sauvegarde de l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes, 80 p.
- BENTZ G. et SIORAT F., 1992. – Centre de soins U.N.C.S. de l'Ile Grande. Bilan de 1988 à 1991. *Le Fou*, 28 : 22 - 27.
- FRITSCH P., 1991. – *Insertion des centres de sauvegarde de la faune sauvage et redéfinition sociale du rapport à l'animal*. C.R.E.S.A.L., Saint-Etienne, 199 p.
- MOURGUES J.-C., 1985 et 1988. – *De l'utilité des centres de sauvegarde de la faune sauvage*. Union Nationale des Centres de Sauvegarde, Paris, 45 p. et 28 p.
- MOURGUES J.-C., 1992. – *Les accueils dans les centres en tant qu'indicateurs des menaces pesant sur l'environnement et la faune sauvage*. Union Nationale des Centres de Sauvegarde, Paris, 15 p.
- MULLER F., 1987. – *Quelques aspects des recueils temporaires d'animaux sauvages. Intérêt de la création des centres de sauvegarde*. Thèse Doc. Phar., Université de Nancy, 154 p.
- STRAUB N., 1994. – *L'Union Nationale des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage. Bilan de quatre années de fonctionnement (1987-1990)*. Thèse Doc. Vét. E.N.V. Nantes, 199 p. + annexes.